



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

grèves

Question écrite n° 22828

Texte de la question

M. Xavier Bertrand attire l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire sur le contrôle de la présence des enseignants. A la suite des nombreux jours de grève qui ont marqué la fin de l'année scolaire 2002-2003, les inspecteurs d'académie ont envoyé aux professeurs des écoles et instituteurs un formulaire, remplir afin qu'ils précisent eux-mêmes les jours où ils n'ont pas assuré leur service. Plus généralement, le contrôle de la présence de ces personnels à leur poste ne semble pas satisfaisant et il semble difficile d'obtenir des données précises à ce sujet. Dans d'autres ministères, il est possible de savoir précisément le nombre de personnels absents. Aussi, lui demande-t-il de préciser ce qu'il envisage afin d'instaurer un suivi efficace et quotidien de la présence des enseignants lors des mouvements de grève.

Données clés

Auteur : [M. Xavier Bertrand](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22828

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : enseignement scolaire

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2003, page 5930

Question retirée le : 4 mai 2004 (Fin de mandat)